



RANDONNÉE ACCOMPAGNÉE - 2019

RETROUVANCE : HAUT VERDON ET PARC DU MERCANTOUR

Immersion au cœur du Parc national du Mercantour

6 jours - 5 nuits

Entre Alpes-Maritimes et Alpes-de-Haute-Provence, immersion totale dans un univers propice au ressourcement. Vous évoluerez au cœur du Parc national du Mercantour, un des plus réputés de France pour la beauté des paysages et son incroyable biodiversité. Forêts de chênes, pins et mélèzes, plants de saxifrages et d'orchidées ; cerfs, sangliers, chevreuils, chamois, mais aussi Gypaète barbu, Aigle royal, Tétraz lyre, Lagopède... La variété et la beauté des paysages, l'ambiance montagnarde, le silence des grands espaces traversés sont exceptionnels. Vous apprécierez aussi le très bon niveau de confort des quatre relais forestiers isolés en pleine montagne, entre 1704 et 2050 mètres.

SUD RANDOS Association déclarée en sous préfecture de Millau n° W341005290 - Immatriculation au Registre des Opérateurs de Voyages et de Séjours avec le n°IM034110035 - Agence sud Aveyron dont le siège est à : rue du pontil, 12490 Saint Rome de Cernon - Garant : Groupama Assurance Crédit et Caution, Siège social 8_10 rue d'Astorg 75008 PARIS. RCP : MMA Mutuelles du Mans Assurances, SARL SAGA, BP 27 - 69921 OULLINS - Assistance voyage : Europ-Assistance, 1, promenade de la Bonnette 92230 Gennevilliers - N° SIRET: 414 040 428 00032 - N° TVA intracommunautaire : FR18414040428

Conditions de vente mises à jour le 1er juillet 2018 disponibles sur simple demande ou sur notre site internet : <https://www.sudrandos.com/condition-de-ventes>

PROGRAMME

Jour 1

Thorame-Haute – Peyresq

500 m de dénivelé positif – 2h30 à 3h de marche

Départ de la randonnée directement depuis la gare.

Rendez-vous 15h00 à la gare de Thorame-Haute où l'accompagnateur attendra les randonneurs. Les bagages seront déposés dans la salle d'attente avant le départ du Train des Pignes de 15h36, qui acheminera le groupe jusqu'à la halte de Peyresq. Accès au village de Peyresq par le vallon de la Vaïre (2h30 à 3h de marche) ou en cas de perturbation sur la ligne de train, par la Colle Saint-Michel (3 à 4h de marche) depuis la gare de Thorame-Haute.

Curiosité : le village de Peyresq, centre culturel belge dans le haut Pays provençal...

Dîner et nuit

Au village de Peyresq (1525 m) : dortoir de 12 places, sanitaires communs, salle de restauration et salon de détente. Véritable nid d'aigle isolé du monde dans un cirque de montagnes ensoleillé, ce village comme bien d'autres aurait succombé à l'exode rural sans l'intervention d'associations belges et d'héritiers d'anciennes familles peyrescanes. Depuis 1954, ils sauvegardent ensemble un patrimoine laissé par la civilisation paysanne des anciens de la montagne alpine.

Jour 2

Peyresq – Maison Forestière de Congerman

768 m de dénivelé positif – 6h de marche

+20 mn (le lendemain matin) avec les affaires de la nuit depuis le véhicule du logisticien (petit sac fourni par l'O.N. F la veille)

Peyresq, le Courradour, les Cabanes du Pasquier, le Col de l'Orgeas, la cabane de Congerman.

Curiosité : les grands espaces voués à la transhumance, les cabanes pastorales, la rencontre possible avec un berger qui vous fera partager son quotidien...

Dîner et nuit

Au gîte Retrouvance de Congerman (1860 m) isolé dans un écrin de mélèzes, à l'amont des gorges de Saint Pierre : 3 chambres de 3 personnes + 1 chambre de 4, 1 salle à manger et un coin salon et sanitaires communs. Construit à la fin du XIXe siècle, ce bâtiment servait d'hébergement aux équipes de planteurs lors des grands travaux de reboisement des terrains en montagne. Sur les replats en contrebas étaient installées les pépinières.

Jour 3

Congerman – Maison Forestière de la Fruchière

700 m de dénivelé positif – 6h de marche

Gîte de Congerman, Barre de Pisse-en-l'Air, Baisse du Déroit, Lacs de Lignin, Cabane de Mouriès- Cascades de la Lance, Gîte O.N.F de la Fruchière. A l'arrivée, baignade rafraîchissante dans les vasques de la Lance.

Curiosité : la baisse (ou col) du Déroit à 2472 m. d'altitude, le paysage lunaire des lacs de Lignin, la remarquable vallée glaciaire de la Lance et ses marmites de géant.

Code : 14HVMPA

Dîner et nuit

Au gîte Retrouvance de la Fruchière (1704 m) : 3 chambres de 4 personnes, 1 salle à manger, terrasse et sanitaires communs. Cette ancienne bergerie rénovée, au milieu des pâturages et à proximité du torrent de la Lance, offre terrasse au soleil avec vue sur montagnes escarpées.

Jour 4

Maison forestière de la Fruchière – Maison forestière de Couesto

750 m de dénivelé positif – 6h de marche

Gîte ONF de la Fruchière, Ratory, Cabane vieille, Col des champs, Gîte ONF de Couesto.

Curiosité : la forêt domaniale du Haut-Verdon plantée au 19e siècle pour lutter contre l'érosion, les paysages de marne noire du col des champs...

Dîner et nuit

Au gîte Retrouvance® de Couesto (2050 m) : 1 chambre de 4 personnes, 2 chambres de 3 personnes, 2 lits sur palier, 1 salle à manger et sanitaires communs. De cette ancienne cabane de garde forestier, le panorama déploie en toile de fond les Aiguilles de Pelens, tellement changeantes au crépuscule comme à l'aurore.

Jour 5

Couesto – Garrets

800 m de dénivelé positif – 6h30 de marche

+ 20 mn (le soir et le matin) avec les affaires de la nuit jusqu'au véhicule du logisticien (petit sac fourni par l'O.N.F la veille)

Gîte ONF de Couesto au gîte ONF des Garrets, plusieurs options :

- Par les balcons en zone cœur de parc, le lac glaciaire du Lausson niché à 2327 m d'altitude
- Entraunes et sa vallée longeant le Var, la cascade d'Aiglière...
- Ou visite du village d'Entraunes (commune du parc National) musée exposition de peintures et de photos d'artistes locaux. Maison du parc avec vidéo en direct des chauves souris du clocher d'Entraunes... Halte pour une boisson rafraichissante à Estenc...

Curiosité : les vues panoramiques de la haute vallée du Var, les hardes de chamois du Parc National du Mercantour, le lac du Lausson...

Dîner et nuit

Au gîte Retrouvance des Garrets (2050 m) : 1 chambre de 4 personnes, 2 chambres de 3 personnes, 2 lits sur palier, 1 salle à manger et sanitaires communs. Ancienne maison forestière du début du XXe siècle, ce gîte fut également une base arrière des grands chantiers de reboisement. Isolé en zone centrale du Mercantour et inaccessible en voiture, c'est dans ce lieu que vous passerez la dernière nuit en forêt avant de se frotter au point culminant du parcours et revenir doucement à la civilisation et au bitume.

Jour 6

Maison forestière des Garrets – Thorame Haute gare

600 m de dénivelé positif – 4h de marche

Gîte ONF des Garrets, Col de la Cayolle, Lac d'Allos, Colmars les Alpes.

Curiosité : passage du col de la petite Cayolle point culminant du parcours à 2639 m, découverte des lacs d'altitude Garrets et petite Cayolle. Descente vers le plus grand lac d'altitude d'Europe, le prestigieux lac d'Allos et retour vers la civilisation.

Code : 14HVMPA

Retour

Au revoir les marmottes... A 13h30, une navette vous conduira du parking du lac d'Allos jusqu'au village de Colmars les Alpes où vos bagages vous attendront à l'Office de Tourisme. A 14h30, un transfert en bus régulier de Colmars les Alpes à la gare de Thorame-Haute, vous permettra de reprendre le chemin du retour à partir de 15h00.

Pour ceux n'ayant pas de contraintes horaires et souhaitant prendre le temps de la découverte d'un magnifique village fortifié et de son fort de Savoie (entrée offerte) il sera possible, sur demande auprès du logisticien durant le séjour, d'emprunter la navette régulière suivante : Colmars les Alpes 18h00 => Thorame-Haute gare 18h30.

FICHE PRATIQUE

ACCUEIL

Rendez-vous 15 h à la gare de Thorame-Haute. Pas de restauration et de toilettes sur place, eau potable à la fontaine.

Comment y aller ?

Par la route :

- Thorame-Haute gare est situé dans la vallée du Haut Verdon, sur la route départementale D 955, entre Saint-André-les-Alpes et Allos. C'est un très petit hameau qui comprend uniquement la gare et une église. Les possibilités de parking sont aisées et gratuites. Pas de restauration et de toilette sur place, eau potable à la fontaine.

En avion :

- aéroport de Nice Côte d'Azur, puis train des Pignes depuis la gare des Chemins de fer de Provence (à 700 m de la gare SNCF).

En train :

Le plan de la ligne Nice - Digne ainsi que les horaires sont consultables sur le site www.trainprovence.com, cette liaison est régionale, n'apparaît pas à la S.N.C.F.

A partir de Nice : train des Pignes depuis la gare des Chemins de Fer de Provence – 4 bis rue Alfred Binet – 06000 Nice Centre (se situe à 700m de la gare SNCF). Tél. : 04 97 03 80 80. Durée du trajet de Nice à Thorame-Haute : 2 h15.

A partir de Digne-les-Bains : Train des Pignes à la gare des Chemins de fer de Provence Espace Pierre Ferrié – 04 000 Digne-Les-Bains (même bâtiment que la gare SNCF). Tél. : 04 92 31 01 58. Durée du trajet de Digne à Thorame-Haute : 1h10.

Liaison par le train des Chemins de fer de Provence : www.trainprovence.com

DISPERSION

Fin du séjour à la gare de Thorame-Haute à 15h00.

Possibilité, sur demande au démarrage du circuit, en juillet et août uniquement, de profiter du village fortifié de Colmars les Alpes, après le départ du groupe (14h30), en empruntant la navette régulière suivante (Colmars les Alpes 18h00 Thorame Haute Gare 18h30).

NIVEAU

Pour randonneur moyen (3 à 6h30 heures de marche), sans portage (sauf le pique-nique et les affaires pour la journée) et en bonne condition physique.

Attention, 15 minutes de marche avec le nécessaire pour la nuit sera demandée, fin du jour 2 et 5 en aller-retour pour l'accès au gîte de Congerman et des Garrets, non accessible par véhicule.

HEBERGEMENT

- Les gîtes forestiers sont équipés en électricité photovoltaïque, utilisable uniquement pour du petit matériel, téléphone portable ou un appareil photo (sèche-cheveux exclus)
- Draps et couettes fournis ð pas besoin de prendre de sac de couchage

Code : 14HVMPA

PORTAGE DES BAGAGES

Vos bagages sont transportés à la prochaine étape par véhicule. Vous ne portez que votre petit sac à dos avec les affaires pour la journée et le pique-nique (hormis le portage des affaires de la nuit pendant 15 minutes deux fois (A/R) durant le séjour, les J2 et J5, car les gîtes ne sont pas accessibles par véhicule).

GROUPE

Maximum 12 personnes

ENCADREMENT

Accompagnateur en moyenne montagne

EQUIPEMENT INDIVIDUEL A PREVOIR

- IMPERATIF pour faciliter le portage des bagages durant le séjour, géré par le logisticien: Prévoir un sac à dos ou un sac de voyage souple, par personne et d'un maximum de 10 kg.
- Un petit sac à dos 30/45 litres pour les journées de marche.
- Une bonne paire de chaussures de marche souples avec une bonne semelle (type Vibram) et tige montante pour une bonne tenue de la cheville, si possible vous ayant déjà servi.
- Bâton de marche ou canne télescopique
- Une veste imperméable et respirante (type gore tex®)
- Un vêtement de pluie (cape)
- Un pantalon confortable pour la marche, un short et un survêtement pour le soir
- Une polaire, un pull-over
- Une chemise légère à manches longues
- Plusieurs paires de chaussettes, paire de gants fins type polaire, bonnet, casquette
- Une boîte plastique hermétique (contenance 1 litre) pour le conditionnement des pique-niques, couteau, cuillère et fourchette + une gourde 1.5 à 2 litres
- Mini trousse à pharmacie avec élastoplaste, biogaze ou 2ème peau, gaze, désinfectant et aspirine
- Lunettes de soleil, lampe de poche (frontale de préférence), crème solaire, stick à lèvres
- Une serviette de toilette
- Votre appareil photo

DATES ET PRIX

Voir toutes les dates et les prix de nos séjours en ligne sur notre site internet : www.sudrandos.com

LE PRIX COMPREND

- l'accompagnement par un accompagnateur en moyenne montagne
- les interventions des agents de l'ONF
- l'hébergement et les repas : petits déjeuners, pique-niques, repas du soir
- la logistique : transport des sacs, préparation des repas...
- les transferts en minibus.

LE PRIX NE COMPREND PAS

- l'assurance,
- les boissons,
- le moyen de transport pour se rendre au lieu de rendez vous.

Code : 14HVMPA

POUR EN SAVOIR PLUS

Déroulement du séjour

L'hébergement sera assuré :

Dans le pittoresque village perché de Peyresq le premier soir, dans quatre relais forestiers isolés en pleine montagne, entre 1704 et 2050 mètres. Ces maisons entièrement rénovées avec goût dans la tradition montagnarde, sont totalement isolées au sein d'une nature grandiose et imposante, entre forêts et pâturages. L'aménagement intérieur bénéficie d'un très bon niveau de confort pour des gîtes de randonnée. Ces relais forestiers seront exclusivement réservés au groupe de randonneurs (12 maximum) ayant choisi le circuit.

La variété et la beauté des paysages, l'ambiance montagnarde, le silence des grands espaces offriront aux randonneurs de ce circuit, une immersion totale dans un univers magique propice au ressourcement, voire au recueillement, en grande partie dans le coeur du Parc National du Mercantour.

Le groupe est attendu tous les soirs, à partir du jour 2, par un logisticien qui assurera l'intendance et se chargera d'acheminer d'étape en étape : les bagages et la nourriture (à base de produits du terroir préparée par des prestataires locaux).

Au cours du séjour un agent forestier viendra à votre rencontre pour vous faire découvrir son métier et l'histoire de la forêt qu'il gère.

ECOTOURISME

CHARTRE EUROPEENNE DU TOURISME DURABLE DANS LES ESPACES PROTEGES

SUD RANDOS est la première agence associative Européenne à obtenir le label Ecotourisme !

A l'issue de la réunion de la Section Française de la Fédération Europarc, le 16 avril 2014, SUD RANDOS a obtenu l'agrément Ecotourisme au titre du volet III de la Charte Européenne du Tourisme Durable dans les Espaces Protégés. Cette certification témoigne de l'engagement de SUD RANDOS dans le développement d'un tourisme responsable selon les 3 piliers de la Charte : Social, Environnemental et Économique.

SUD RANDOS est soutenu par

Le Parc Naturel Régional des Grands Causses en Aveyron.

Le Parc Naturel Régional du Haut Languedoc.

Le Parc National des Cévennes.

BONNES PRATIQUES DE LA RANDONNEE

Le patrimoine naturel est riche mais fragile. En balade, respectez la nature pour la conserver intacte...

Soyez curieux... mais discrets :

Si vous voulez observer les animaux sauvages, sachez que moins vous ferez de bruit et plus vous aurez de chance de les apercevoir. A certaines périodes de l'année quelques parcours seront modifiés pour ne pas déranger les animaux en période de reproduction.

Fermez les portes derrière vous :

Chicanes, portillons, barrières... ne sont pas là par hasard. Ni pour faire beau sur les chemins. Tous ces aménagements ont été spécialement installés pour garder les animaux, principalement des brebis à l'intérieur des clôtures. En traversant les parcs animaliers, soyez calme et discret pour ne pas nuire aux troupeaux.

Laissez les fleurs où vous les trouvez :

En chemin, vous pourrez admirer de nombreuses espèces végétales mais ne les cueillez pas, nombreuses sont protégées !

Jetez vos déchets :

A la poubelle ! Ne laissez rien d'autre que la trace de vos pas dans la nature. Les déchets peuvent mettre des dizaines voire des milliers d'années avant de disparaître, certains peuvent provoquer des blessures ou des incendies ! Truc d'indien : brûlez vos papiers hygiéniques (en prenant la précaution de ne pas provoquer un incendie...).

Suivez les chemins :

L'itinéraire que nous vous proposons respecte les cultures et les propriétés privées. S'il traverse un champ, contournez le !

Fumée sans feu :

Un simple mégot de cigarette, des braises mal éteintes multiplient les risques d'incendies. Soyez prudent !

Les arbres :

Vous les aimez, mais n'y inscrivez pas vos initiales pour la vie... Elles provoqueraient des blessures irrémédiables porteuses de parasites qui affaiblissent les arbres.

SUD RANDOS CERTIFIE « CHARTE EUROPEENNE DU TOURISME DURABLE DANS LES ESPACES PROTEGES »

La Charte européenne du tourisme durable, qu'est-ce donc ?

une charte en dix principes, créée par Europarc, la Fédération des espaces protégés européens, signée par plus de 130 espaces protégés, dont 26 en France qui ont pour vocation de développer dans les espaces protégés un tourisme de qualité dans le respect de l'homme et de son environnement

Etre certifié au titre de la Charte européenne du tourisme durable est une reconnaissance de notre engagement dans le tourisme durable, une attestation de la confiance que portent les Parcs naturels à notre entreprise et à sa démarche.

Nos séjours, créés en partenariat avec les Parcs naturels, allient beaux paysages, découverte de patrimoines naturels et culturels d'exception, activités de pleine nature. La rencontre et l'échange, aussi, avec les hommes et femmes qui vivent ces territoires au quotidien.

Des séjours 100% Parcs naturels et naturellement développement durable.

Les 10 principes qui guident notre partenariat avec les Parcs naturels :

- 1/ Impliquer toutes les personnes participant à la gestion et au développement touristique dans et autour de l'espace protégé
- 2/ Elaborer et mettre en œuvre une politique de tourisme durable et un plan d'action pour l'espace protégé
- 3/ Protéger et mettre en œuvre l'héritage naturel et culturel de l'espace protégé, pour et par le tourisme, le protéger d'un développement touristique abusif
- 4/ Proposer aux visiteurs une expérience de grande qualité pour tous les aspects de leur visite
- 5/ Accroître les bénéfices du tourisme pour l'économie locale
- 6/ Promouvoir les produits touristiques spécifiques permettant la découverte et la compréhension de ce paysage
- 7/ Approfondir la connaissance de l'espace protégé et les questions de viabilité parmi les parties concernées par le tourisme
- 8/ Veiller à ce que le tourisme soutienne, au lieu de diminuer, la qualité de vie des habitants locaux
- 9/ Communiquer de manière effective auprès des visiteurs, des entreprises touristiques et des résidents, au sujet des qualités particulières de la zone
- 10/ Surveiller et influencer les flux de visiteurs afin de réduire les impacts négatif

EXTRAIT DE NOS CONDITIONS DE VENTE

SUD RANDOS définit ses conditions de vente (CDV) en fonction des spécificités de ses voyages. Tout achat d'un voyage implique leur acceptation.

Nous attirons votre attention sur le fait que les circuits accompagnés, en liberté et les voyages sur mesure proposés depuis notre site internet www.sudrandos.com et nos catalogues sont, au sens de la réglementation en vigueur, un « voyage à forfait », et, à ce titre, vous bénéficiez des droits reproduits à l'article 15 des présentes.

NOS OFFRES DE VOYAGES

Nos offres de voyage comprennent des circuits "accompagnés" à réaliser en groupe, des randonnées "en liberté" à organiser selon votre date de départ et des voyages "sur mesure" à concevoir, selon vos envies du moment, avec l'aide de l'un de nos conseillers.

Sont seules considérées comme contractuelles, les prestations et informations mentionnées sur la "fiche technique" du voyage accessibles en vue de votre inscription auprès de SUD RANDOS ou sur le site Internet www.sudrandos.com. En cas de contradiction entre les informations d'un voyage contenues dans notre offre (brochure, site Internet...) et celles figurant sur la fiche technique disponible auprès de SUD RANDOS ou sur son site Internet, ces dernières prévaudront.

Les circuits accompagnés et les voyages en famille

Depuis notre site internet www.sudrandos.com et pour chacun de nos circuits accompagnés, nous mettons à votre disposition une information détaillée portant sur la nature et les spécificités du voyage. Vous pourrez notamment consulter le programme du circuit jour par jour, des informations pratiques sur la destination envisagée et prendre connaissance de toutes informations utiles pour sa réalisation (niveau d'implication physique, nombre minimum de participants...). Une rubrique « Date et Prix » vous permettra d'avoir une indication sur le prix du voyage à la date envisagée.

Nos circuits sont susceptibles d'accueillir des enfants mineurs accompagnés d'un adulte, à condition que leur âge et leur aptitude physique rendent possible la réalisation du circuit dans des conditions normales.

Nous vous précisons que nous proposons des circuits spécialement conçus pour les familles et ils sont proposés uniquement aux participants qui voyagent avec au moins un enfant mineur.

Nous attirons votre attention sur le fait que nous proposons des séjours qui peuvent nécessiter un engagement physique plus ou moins important. En conséquence, nous vous recommandons de lire avec attention les informations mentionnant le niveau d'implication physique requis pour entreprendre le séjour envisagé.

Il incombe donc à chaque participant de déterminer en fonction des informations délivrées s'il dispose des capacités nécessaires pour réaliser le séjour.

En cas de doute et avant toute inscription, nous vous invitons à vous rapprocher de SUD RANDOS ainsi que de tout spécialiste (Ex. : médecin traitant en cas d'antécédents médicaux) afin de valider votre capacité à entreprendre ce circuit.

Les circuits en liberté

Vous avez la possibilité de réaliser un séjour "en liberté". Depuis notre site internet www.sudrandos.com et pour chacun de nos circuits liberté, nous mettons à votre disposition une information détaillée portant sur la nature et les spécificités du voyage. Vous pourrez notamment consulter le programme du circuit jour par jour, des informations pratiques sur la destination envisagée et prendre connaissance de toutes informations utiles pour sa réalisation (niveau d'implication physique, nombre minimum de participants...). Une rubrique « Date et Prix » vous permettra d'avoir une indication sur le prix du voyage à la date envisagée.

Nos séjours "en liberté" ne sont jamais garantis avant vérification des disponibilités auprès de nos partenaires et intervenants. Voir paragraphe 2, modalités d'inscription sur un séjour en liberté.

Ces circuits sont susceptibles d'accueillir des enfants mineurs accompagnés d'un adulte, à condition que leur âge et leur aptitude physique rendent possible la réalisation du circuit dans des conditions normales.

Code : 14HVMPA

Nous attirons votre attention sur le fait que nous proposons des séjours qui peuvent nécessiter un engagement physique plus ou moins important. En conséquence, nous vous recommandons de lire avec attention les informations mentionnant le niveau d'implication physique requis pour entreprendre le séjour envisagé.

Il incombe donc à chaque participant de déterminer en fonction des informations délivrées s'il dispose des capacités nécessaires pour réaliser le séjour.

En cas de doute et avant toute inscription, nous vous invitons à vous rapprocher de SUD RANDOS ainsi que de tout spécialiste (Ex. : médecin traitant en cas d'antécédents médicaux) afin de valider votre capacité à entreprendre ce circuit.

Nous attirons votre attention sur le fait que dans le cadre d'une randonnée en liberté : ce circuit s'effectue généralement sans accompagnateur et sous votre propre responsabilité. Nous vous fournissons toutes les indications nécessaires au bon déroulement de votre randonnée.

Les séjours en liberté supposent souvent une connaissance convenable de la lecture de carte et de l'orientation, notamment en montagne. Chaque participant doit se conformer aux règles de prudence et suivre les conseils donnés par le topoguide, SUD RANDOS ne pouvant être tenue pour responsable des accidents résultant de l'imprudence d'un participant. SUD RANDOS ne saurait non plus être tenue pour responsable d'une mauvaise interprétation du descriptif ou d'une erreur de lecture de carte de l'utilisateur.

La randonnée en liberté suppose l'acceptation d'un risque, si minime soit-il, qui peut être dû, notamment, à une modification des éléments naturels sur l'itinéraire. En conséquence, chaque participant s'engage à accepter ce risque et à ne pas faire porter la responsabilité des accidents ou incidents pouvant survenir à SUD RANDOS, ou aux différents prestataires. Ceci est également valable pour les ayants droits et les membres de la famille.

De plus, nous ne pouvons en aucun cas être responsables d'une erreur d'itinéraire ou d'un départ trop tardif le matin qui pourrait poser des problèmes pour arriver à l'étape suivante.

Pour des raisons évidentes d'organisation, une fois votre randonnée commencée, vous devrez impérativement suivre le programme tel qu'il vous a été confirmé. Il ne sera alors plus possible de modifier vos lieux d'hébergement ou l'ordre des étapes.

Vous disposerez en complément des informations de voyages, détaillées dans la fiche technique du séjour, d'un « Carnet de route » qui vous sera envoyé avant votre départ. Il comprendra un topo-guide rédigé par nos soins, de la documentation sur la région traversée, la cartographie spécifique de la région et des reproductions de cartes à une échelle dédiée à la randonnée avec votre itinéraire mentionné sous la forme de « trace » en surlignage.

Nous vous conseillons par ailleurs d'être muni d'une boussole et de savoir "lire" une carte. Ce carnet de route vous sera envoyé dès réception du solde, ou remis le jour du départ par votre hébergeur.

Les voyages sur mesure

Vous avez la possibilité de réaliser un séjour personnalisé avec l'aide de nos conseillers. Il vous suffit de faire une demande de devis.

LES MODALITES D'INSCRIPTION

Nous vous invitons à vous rendre sur notre site internet www.sudrandos.com pour poser une option, faire une demande de devis et/ou procéder à une inscription pour réaliser un voyage SUD RANDOS.

Avant toute inscription, nous vous invitons à prendre contact avec l'un de nos conseillers afin de vérifier les éléments de votre projet (dates, niveaux, disponibilité etc...) Celui ci pourra vous orienter au mieux pour une réalisation parfaite de votre voyage. Dans le cas d'une inscription dite "en ligne" sur notre site internet, nous reviendrons vers vous dès enregistrement de votre demande. Si celle ci est intervenue en dehors des jours d'ouvertures de notre agence, elle ne sera prise en compte que le premier jour ouvré suivant votre inscription et dans l'ordre des demandes reçues.

Dans le cas d'une demande d'inscription sur un séjour en liberté, il est préférable de nous contacter par téléphone au préalable pour construire ensemble votre projet.

Poser une option sur un séjour accompagné

Nous vous proposons de poser une option depuis notre site Internet et ainsi manifester votre intérêt pour le séjour sélectionné, sans engagement financier de votre part à la date de dépôt de l'option.

L'organisation de nos séjours en liberté est détaillée ci dessous (au paragraphe suivant)

Les politiques des compagnies aérienne ou de transport par rail, dans le cas de l'organisation de nos séjours « voyage » avec moyen de transport inclus (billet d'avion, de train etc...) ne nous permet pas de vous proposer de prendre une « OPTION » sur le transport en question. Nous prendrons en considération votre demande sauf pour la partie correspondant au « transport ».

Cette pose d'option vous permet de réserver une place ou plusieurs places pendant une durée déterminée au tarif en vigueur à la date de dépôt de l'option.

Au delà de la date de validité de l'option, les conditions tarifaires énoncées dans l'option sont caduques et la disponibilité des places ne sera plus garantie.

Poser une option sur un séjour liberté

L'organisation de nos séjours "en liberté" ne nous permet pas de vous proposer de prendre une « OPTION » sur une date. Votre inscription sera donc forcément une RESERVATION ferme est définitive dès que nous recevons votre bulletin d'inscription signé, accompagné d'un acompte.

A compter de la réception de votre bulletin d'inscription, nous procéderons à la vérification de la disponibilité auprès de l'ensemble des partenaires et intervenants pour votre voyage à la date que vous avez choisie, avant de pouvoir vous confirmer votre départ.

S'agissant d'une demande de séjour "en liberté" :

- Vous choisissez librement la date de votre départ et le nombre de participant selon les indications données sur la fiche technique du séjour.
- Nous ne pouvons en aucun cas nous engager sur la totale réalisation de votre projet avant d'avoir vérifié les disponibilités auprès de nos intervenants.
- Nous vous invitons à nous donner, dès votre inscription, des dates de départs alternatives "possibles" pour votre séjour, ce qui nous permettra de pouvoir éventuellement vous proposer une solution complète selon vos disponibilités et celles de nos partenaires et intervenants.
- Nous reviendrons vers vous dans les plus brefs délais afin de vous informer de l'avancement de votre demande.

Dans le cas ou une, ou plusieurs, prestations ne seraient pas possibles aux dates de votre voyage. Nous vous proposerons alors une solution alternative qui pourra prendre la forme d'un changement de date, de prestation ou tout autre modification permettant de réaliser convenablement votre séjour.

Vous serez libre d'accepter, ou non, cette proposition alternative.

Dans le cas d'un accord de votre part sur les modifications proposées, pour votre séjour : votre inscription sera considérée comme totale et réalisée.

Code : 14HVMPA

Dans le cas où votre projet est validé directement sans modification : votre inscription sera considérée comme totale et réalisée.

Après paiement du solde de votre séjour, correspondant au projet initial, augmenté ou modifié selon les changements acceptés au cours du traitement de votre dossier personnel, vous recevrez alors les éléments de votre "dossier de voyage" environ 15 jours avant votre départ.

Dans le cas d'un désaccord de votre part sur les modifications proposées, pour votre séjour : votre inscription sera purement et simplement annulée et nous vous rembourserons l'intégralité des sommes avancées sans pénalité.

Demande de Devis pour les voyages sur mesure

Si vous êtes intéressés par un voyage personnalisé à vos dates et avec les voyageurs de votre choix, nous vous invitons à formuler une demande de devis sur notre site depuis la rubrique dédiée.

Inscription

Une inscription est ferme et définitive dès lors que le bulletin d'inscription est complété et signé électroniquement ou de façon manuscrite et que le montant de l'acompte ou le prix total du voyage (selon la date du départ du voyage) a été réglé conformément à la procédure décrite à l'article 3 des présentes.

À réception de votre inscription, SUD RANDOS procédera, après vérification de l'encaissement du prix réglé, de la disponibilité des prestations à votre date de départ. Si le séjour souscrit est complet et /ou indisponible à votre date de départ, SUD RANDOS procédera au remboursement intégral des sommes versées dans les meilleurs délais et sans retenue d'aucune somme.

Nous vous informons que la personne qui effectue l'inscription au nom et pour le compte des différents participants au voyage s'engage à transmettre à chaque participant les informations fournies par SUD RANDOS concernant le voyage.

Conformément à l'article L 221-28 du code de la consommation, vous ne bénéficiez pas d'un délai de rétractation au titre de l'achat de prestations de voyage.

CONDITIONS ET FRAIS D'ANNULATION / RESOLUTION

Si vous êtes dans l'obligation d'annuler votre voyage avant son commencement (date de départ), vous devez en informer dès que possible SUD RANDOS et l'assureur par tout moyen écrit permettant d'obtenir un accusé de réception. C'est la date d'émission de l'écrit qui sera retenue comme date d'annulation pour facturer les frais d'annulation.

Important : l'assureur appréciera, sur la base des documents que vous lui communiquerez directement, la date du fait générateur à l'origine de l'annulation de votre voyage pour vous rembourser les frais d'annulation.

La prime d'assurance, la franchise SUD RANDOS, les frais de visa et d'envoi du passeport ne sont remboursables ni par SUD RANDOS ni par l'assureur.

En cas d'annulation de votre voyage, il sera fait application des dispositions énoncées au présent article. Dans tous les cas, les primes d'assurances seront dues et non remboursable.

Une franchise de 50€ par personne pour le traitement du dossier « annulation » sera appliquée dans toute annulation.

Annulation / résolution par tous les participants

Barème de frais d'annulation/ résolution pour tous les voyages SUD RANDOS, hors voyages comportant un billet d'avion et/ou de train etc..., il sera facturé les frais d'annulation/résolution ci-dessous :

- Plus de 60 jours avant le départ : 15% du montant total du BI ;
- De 60 à 31 jours avant le départ : 20% du montant total du BI ;
- De 30 à 21 jours avant le départ : 35% du montant total du BI ;
- De 20 à 14 jours avant le départ : 50% du montant total du BI ;
- De 13 à 7 jours avant le départ : 70% du montant total du BI ;
- Moins de 7 jours avant le départ : 75% du montant total du BI.

Barème de frais d'annulation/résolution avec billet d'avion et/ou de train etc..., il sera facturé les frais d'annulation/résolution ci-dessous :

- Plus de 120 jours avant la date du départ : 35% du montant total du BI.
- De 119 à 46 jours : 60% du montant total du BI.
- Moins de 45 jours : 100% du montant total du BI.

Concernant les voyages avec titre de transport, billet d'avion ou de train ou tout autre titre de transport, émis à l'avance, que ce soit à votre demande ou en raison de la politique de certaines compagnies aériennes pour certains types de tarif, il sera facturé, en complément des frais d'annulation/résolution ci dessus, des frais d'annulation égaux à 100 % du prix du billet, quelle que soit la date de l'annulation. Dans le cas où vous auriez acheté votre titre de transport par vos propres moyens, aucun remboursement ne pourra être effectué si le séjour venait à être annulé.

Lorsque plusieurs voyageurs sont inscrits sur un même BI et que l'un d'eux annule son voyage, les frais d'annulation sont prélevés sur les sommes encaissées par SUD RANDOS, quel que soit l'auteur du versement.

En cas d'annulation, pour quelque raison que ce soit, les frais extérieurs au voyage souscrit chez SUD RANDOS et engagés par le ou les voyageur(s) tels que, frais de transport jusqu'au lieu de départ du voyage et retour au domicile, frais d'obtention des visas, documents de voyages, frais de vaccination ne pourront faire l'objet d'un quelconque remboursement.

Annulation /résolution par certains participants et maintien du voyage pour les autres

Si un ou plusieurs voyageurs inscrits sur un même bulletin d'inscription annule(nt) leur participation à un voyage maintenu pour les autres participants, il sera fait application pour celui ou ceux qui annule(nt) des frais ci-dessous :

- Pour les prestations personnelles (non partagées) : le barème de frais d'annulation de l'article 6.1 sera appliqué pour le(s) voyageur(s) qui annule(nt) sur le prix des prestations personnelles (billets d'avion...) non consommées du voyage à la date de l'annulation ; et - Pour les prestations partagées maintenues pour les participants au voyage : des frais égaux à 100%, quelle que soit la date d'annulation, seront facturés au(x) participant(s) qui annule(nt) sur leur quote-part des prestations partagées du voyage.

Lorsque plusieurs voyageurs sont inscrits sur un même BI et que l'un d'eux annule son voyage, les frais d'annulation sont prélevés sur les sommes encaissées par SUD RANDOS, quel que soit l'auteur du versement.

Code : 14HVMPA

En cas d'annulation, pour quelque raison que ce soit, les frais extérieurs au voyage souscrit chez SUD RANDOS et engagés par le ou les voyageur(s) tels que, frais de transport jusqu'au lieu de départ du voyage et retour au domicile, frais d'obtention des visas, documents de voyages, frais de vaccination ne pourront faire l'objet d'un quelconque remboursement.

Dispositions particulières pour les offres sur mesure, les groupes et les devis qui proposent un tarif variable selon le nombre de participants :

En cas de désistement de l'ensemble du groupe les sommes retenues seront les suivantes :

Plus de 30 jours avant le départ : 10% du montant du séjour avec un minimum de 50 € par participant.

De 30 à 15 jours avant le départ : 50% du montant du séjour.

Moins de 15 jours avant le départ : 100% du montant du séjour.

Le désistement d'une partie seulement des participants entrainera une modification du tarif pour les autres participants, ou sera soumise à des frais d'annulation de 100% quelque soit la date de l'annulation.

Annulation par SUD RANDOS pour manque de participants :

Nous pouvons exceptionnellement être contraints d'annuler un départ si le nombre minimum de participants n'est pas atteint. Cette décision vous sera communiquée au plus tard :

20 jours avant le début du voyage ou du séjour dans le cas de voyages dont la durée dépasse 6 jours ;

7 jours avant le début du voyage ou du séjour dans le cas de voyages dont la durée est de 2 à 6 jours ;

48 heures avant le début du voyage ou du séjour dans le cas de voyages ne durant pas plus de 2 jours.

Une solution de remplacement pourra vous être proposée. Dans le cas où les alternatives proposées ne vous conviennent pas, vos versements vous seront intégralement restitués, sans autres indemnités. Tous les frais engagés par vous restent à votre charge (achat de billets d'avion ou de train, hôtel, matériel nécessaire au voyage...).

Prestations avant le départ et au retour du voyage

Pour chaque voyageur qui organise seul ses prestations avant départ et au retour du voyage (transport, hôtel...) compte tenu des contraintes liés au transport (cf. Article 8), SUD RANDOS vous recommande d'acheter des prestations (titres de transport et autres...) modifiables et/ou remboursables et de prévoir des temps de transfert entre aéroports/ports/gares raisonnables.

En cas de survenance d'un fait imprévisible ou inévitable d'un tiers et/ ou du fait du voyageur, qui modifierai(en)t les prestations du voyage souscrites chez SUD RANDOS et/ou impliquera(en)t la modification des prestations réservées par le(s)voyageur(s) (non incluses dans votre voyage), SUD RANDOS ne saurait être tenue de rembourser les frais induits.

ASSURANCES

SUD RANDOS vous propose une formule d'assurance. Nous vous invitons à vérifier que vous ne bénéficiez pas par ailleurs de ces garanties. Les conditions générales et particulières de ces assurances sont consultables sur le site www.sudrandos.com ou sur demande. Nous vous invitons à les lire attentivement.

L'assurance proposée doit être souscrite au moment de l'inscription. Nous vous précisons qu'il vous appartient avant ou au cours de votre voyage de contacter personnellement la compagnie d'assurance qui garantit votre voyage pour déclencher l'assurance. Dans l'assurance proposée, la prime d'assurance et les frais de visa ne sont remboursables ni par SUD RANDOS ni par l'assureur.

L'ESPRIT DE NOS SEJOURS

Il y a bientôt 30 ans, ce qui a rassemblé les agences de randonnées au sein du réseau VAGABONDAGES, ce sont des valeurs aujourd'hui dans l'air du temps :

- Implantation et vie de nos équipes en milieu rural.
- Implication dans la vie locale et ses projets.
- Respect de l'environnement.

Toutes les agences du réseau VAGABONDAGES sont différentes, mais elles se rassemblent autour de valeurs communes. Nous avons choisi de travailler ensemble et de partager nos passions et nos randonnées !

Aujourd'hui, les séjours VAGABONDAGES vous proposent de partager nos valeurs et notre engagement, en devenant vous aussi acteurs de votre randonnée.

Devenir acteur cela peut être :

- Vivre un temps privilégié avec chacune des rencontres (en chemin, en découverte, à l'étape, avec votre hôte, votre accompagnateur, les agriculteurs, ...).
- Utiliser autant que possible les transports en communs.
- Avoir le choix ou non de porter ses bagages. Le confort a des exigences? La question vous sera posée. Des solutions alternatives au transport des bagages pourront vous être proposées.
- Favoriser, consommer les productions locales pour une juste rémunération de chacun.
- Prendre plaisir à la dégustation de produits locaux de saison.

Etre acteur, c'est également, à l'issue de votre randonnée, prendre le temps de nous faire partager votre vécu et votre ressenti. Vous participez ainsi activement à l'évolution et à l'amélioration du séjour dans le respect de nos valeurs communes.

Randonner :

C'est se mettre à l'écoute de son corps et de tout ce qui l'entoure.

C'est aussi s'arrêter pour s'émerveiller, s'ouvrir à la nature.

C'est aller à la rencontre de l'autre au détour d'un sentier ou d'un village.

C'est apporter une dimension humaine à la découverte d'un pays.

Et enfin...

N'oubliez pas que le succès complet de votre randonnée dépendra en grande partie de la capacité de chacun à participer pleinement à la vie de groupe, à laisser ses soucis de côté pour quelques jours. Nous ferons tout pour vous laisser un souvenir inoubliable de vos vacances, à vous de venir les vivre avec plaisir et humour

Idée sympa :

Vivez un moment de convivialité et de gourmandise, en partageant un échantillon de votre terroir pour le faire découvrir à vos compagnons de marche si vous rejoignez un groupe qui se constitue de personnes venues d'horizons diverses.

SI NOUS N'AVONS PAS REPONDU A TOUTES VOS QUESTIONS N'HESITEZ PAS A NOUS CONTACTER:

SUD RANDOS - rue du Pontil - 12490 ST ROMÉ DE CERNON .

Renseignements : 06 48 20 71 48

Urgences : 06 52 40 80 34

mail : contact@sudrandos.com site internet : <https://www.sudrandos.com>

A très bientôt sur nos chemins, l'équipe de Sud Randos.

Code : 14HVMPA